



Commune de Fourilles  
( 03140 )

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU**  
**Samedi 14 mars 2015**

Le conseil municipal réuni en séance ordinaire a examiné les dossiers à l'ordre du jour :

***ATDA***

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, approuve les statuts modifiés par l'assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 2014, prévoyant en plus des missions de base le service optionnel de l'urbanisme.

***Rapport de la commission de finances du 4 février 2015***

Des éléments connus à ce jour, la dotation globale de fonctionnement versée par l'état fait apparaître une baisse annuelle régulière depuis 2013, entraînant une baisse prévisionnelle de 26,10% en 2017 (7,97 % entre 2015 et 2014).

Malgré ces prévisions pessimistes les membres du conseil, à l'unanimité, se prononcent en faveur d'un maintien du taux des taxes pour 2015, identique à celui de 2014.

Il conviendra donc d'adapter nos dépenses, tout en recherchant les pistes où des économies peuvent être réalisées, ce qui implique un meilleur suivi et une gestion des stocks en certains domaines.

Ces constatations ne remettent pas en cause les travaux prévus sur 2015 et 2016 à savoir : la couverture de la salle polyvalente, la réparation de plusieurs chemins (de nouveaux devis devront être demandés suite à modification du choix des travaux à réaliser), le curage de fossés, les travaux pour les murs de la cour d'école et au cimetière.

***Fourrière***

Notre commune est actuellement adhérente de la fourrière communautaire de BRUGHEAS qui assurait le service en régie avec l'appui d'un prestataire extérieur.

Le contrat arrivant à son terme les responsables de la fourrière ont fait choix de passer en délégation de service public afin d'optimiser les coûts pour nos collectivités.

Ainsi, à prix constant (1,30 TTC par habitant) un plus large service est proposé, incluant notamment la capture, la garde, la recherche des propriétaires et également le ramassage des animaux décédés sur les voies publiques.

A l'unanimité les membres du conseil autorisent le maire à signer ce nouveau contrat, valable dans un premier temps jusqu'au 31 décembre 2015 et renouvelable annuellement.

***Avenant au règlement intérieur de la salle polyvalente***

L'avenant N°1 au règlement intérieur de la salle polyvalente, prévoyant pour les associations extérieures au village, à l'exception de celles ayant signé en 2014, le paiement d'une location au tarif de celui des habitants hors village, est approuvé à l'unanimité.



Commune de Fourilles  
( 03140 )

***Désignation d'un référent « ambroisie »***

A la demande de l'agence régionale de santé d'Auvergne (ARS) chaque commune doit désigner un référent ambroisie afin de lutter efficacement contre cette plante qui impacte l'état de santé des populations. Michel CHATET est désigné.

***Changement chaudière du logement 3 route d'Etroussat***

Suite au devis établi pour la réparation de cet appareil et compte tenu de sa vétusté, il a été décidé de procéder à son remplacement par une chaudière murale gaz à condensation, de marque Chaffoteaux, pour un montant de 2 120 euros, après déductions du fournisseur, de la prime Eco Energie et d'une bonification.

***Buvette communale***

Ce local a besoin d'être nettoyé et repeint. Des devis seront demandés en octobre pour une prévision de travaux sur l'année 2016.

***Nettoyage salle du conseil par l'entreprise J M Nettoyage***

Le parquet de cette salle a grand besoin d'être nettoyé et ciré. L'entreprise JM Nettoyage effectuera cette prestation le 19 mars après midi.

***Accessibilité des bâtiments recevant du public***

Il reste à matérialiser les places et poser les panneaux adéquats pour le stationnement des personnes à mobilité réduite, sur la place, à la maison Gabrielle et au cimetière.

Pour ce dernier une dérogation a été demandée pour la mise d'éclairage et le cheminement compact des allées.

***Détecteurs de fumée***

La commune a commandé 9 détecteurs de fumée pour les logements communaux.

***Animations***

Le repas champêtre annuel, offert à tous les habitants de la commune aura lieu le 8 mai à l'issue de la cérémonie de la commémoration de la guerre 1939-1945.

Notre commune accueillera le dimanche 12 avril 2015, l'association des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et veuves de guerre à l'occasion de la réunion annuelle pour le canton de Chantelle.

La bibliothèque et les Renardeaux organisent le samedi 28 mars de 14 à 17 heures une rencontre avec des auteurs régionaux. Les talents de dessinateur des enfants seront sollicités en vue d'un petit concours pour lequel la remise des prix aura lieu en septembre.